MONTER, VERIFIER, RECEPTIONNER, UTILISER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED

Ref. SA466

Savoir monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied, conformément à la notice technique du fabricant (dans la limite des montages façade avec console, montages en porte à faux, montages poutre de franchissement et levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage).
▪
Savoir réaliser les vérifications réglementaires prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 pour un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24 mètres et réceptionner l'échafaudage avant utilisation et en assurer la maintenance.

Selon R408 et en application du décret du 01.09.2004 et de l'arrêté du 21.12.2004.

LES OBJECTIFS :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques,
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant,
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied,
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Exposé théorique interactif alternant des séquences théoriques (à l'aide de powerpoint, de photos et de vidéos), la présentation du matériel de sécurité, des échanges en fonction du vécu des participants, des démonstrations et des exercices pratiques.
La formation alterne les parties théoriques et pratiques sur le principe de maximum 40 % en théorie et au minimum 60% en pratique.
Mises en situation des stagiaires par équipe de quatre. Chaque participant devra réaliser chacun des ateliers proposés.
Analyses et actions correctives données pour chaque stagiaire.
Remise d'un support de cours à chaque stagiaire.
Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'une attestation de formation.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Durée :

4 jours (28 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 mètres, conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage
et/ou
Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres, montés par l'entreprise, conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.
et/ou
Toute personne ayant à prévoir, à commander et/ou à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.
et/ou
Toute personne ayant à prévoir et à commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté

Notre intervenant :

Formateur certifié échafaudage de pied - R408 par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels / INRS

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût groupe (3 participants) :

735 € HT/jour
soit 2940 € HT
(3528 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

Se situer et être acteur de la prévention

- Appréhender les enjeux de la prévention
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Communiquer, rendre compte : informer le responsable de chantier, savoir réagir en cas de danger immédiat ou en cas d'accident,
- Signaler les situations dangereuses
- Prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique)

Les différents types d'échafaudages

- Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- Connaître les éléments d'un échafaudage,
- L'importance des protections collectives.

Comprendre et exploiter une notice du fabricant

Préparer le montage et installer le chantier

- Aménager l'aire de travail,
- Les règles de balisage et de signalisation de chantier,
- Réceptionner, vérifier et stocker le matériel
- La procédure de mise au rebut,
- Déterminer l'outillage requis.

Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied

- Choisir les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur et les utiliser à bon escient,
- Implanter l'échafaudage fixe en sécurité,
- Les étapes pour monter un échafaudage fixe (cadres et multidirectionnel)
- Approvisionner les éléments nécessaires aux différents niveaux,
- Mettre en oeuvre et apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages
- Les (s) panneau(x) indicateurs(s) des charges d'exploitation,
- Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou au plan d'installation,
- Les étapes pour démonter un échafaudage de pied
- Communiquer et rendre compte.

La vérification journalière (examen de conservation) de l'échafaudage

Le cadre règlementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

Réaliser l'examen d'adéquation

Cet examen consiste à vérifier que l'échafaudage est approprié aux travaux que l'utilisateur prévoit d'effectuer, ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés et que les opérations prévues sont compatibles avec les conditions d'utilisation de l'échafaudage définies par le fabricant : exploiter le cahier des charges, prendre en compte l'environnement, identifier les risques et définir les mesures de prévention associées, établir le bilan des charges, vérifier la résistance des appuis d'après la descente de charge, la conformité du système d'échafaudage et que la configuration du montage est prévue par la notice du fabricant.

Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation

Cet examen consiste à s'assurer que l'échafaudage est monté et installé de façon sûre, conformément à la notice d'instructions du fabricant ou, lorsque la configuration de montage ne correspond pas à un montage prévu par la notice, conformément au plan de montage établi par une personne compétente : l'implantation, le montage des appuis, des montants, des protections collectives, des planchers et des moyens d'accès, apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages, la présence de tous les éléments de calage, le positionnement/nombre et montage des contreventements, la bonne fixation des filets et bâches, la présence et le contenu des affichages.

Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage

Cet examen consiste à vérifier le bon état de conservation des éléments constitutifs de l'échafaudage, pendant toute la durée de son installation : la présence et la bonne installation des dispositifs de protection collective et des moyens d'accès, l'absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage pouvant compromettre sa solidité, la présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et l'absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments, la bonne tenue des éléments d'amarrage et l'absence de désordre au niveau des appuis et des surfaces portantes, la présence de tous les éléments de calage et de stabilisation ou d'immobilisation, la bonne fixation des filets et des bâches sur l'échafaudage, ainsi que la continuité du bâchage sur toute la surface extérieure, le maintien de la continuité, de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher, la visibilité des indications sur l'échafaudage relatives aux charges admissibles, l'absence de charges dépassant ces limites admissibles et d'encombrement des planchers.

Les circonstances qui imposent la vérification d'un échafaudage avant mise ou remise en service

Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception

- Renseigner le compte-rendu / le procès-verbal
- Rédiger des observations
- Formuler un avis argumenté et les mesures à prendre.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage,
- Respecter les limites de charges,
- Maintenir l'échafaudage en sécurité,
- Tenir compte de la coactivité sur les chantiers.

Mises en situation pratique et validation des acquis

- Analyses des pratiques et actions correctives à chaque stagiaire

Exercices pratiques sur échafaudages fixes :
Préparer et installer le chantier en tenant compte des contraintes environnementales,
Utilisation de l'échafaudage et examen d'adéquation,
Décharger, vérifier et stocker le matériel,
Implanter l'échafaudage,
Le balisage et la signalisation de chantier,
Montage de l'échafaudage et exécution des travaux dans la situation demandée,
Vérification de la conformité par rapport au plan d'installation,
Contrôle du montage des éléments et de la fixation de l'infrastructure,
Techniques de levage de charges,
Utilisation du harnais (ancrage temporaire),
Entretien et vérification des EPC et des EPI,
Le démontage, le tri et le rangement du matériel : principe de stockage et de vérification de l'échafaudage,
Capacité à rendre-compte,
Vérification journalière d'un échafaudage : reconnaître un échafaudage ne présentant pas de risques,
Chargement des plateaux : règles et limites.
Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage,
Éviter les utilisations dangereuses et tenir compte de la coactivité.